

Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

Depuis 1989, les collections du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel sont réparties en quatre départements : arts appliqués, arts plastiques, cabinet de numismatique et histoire. Chaque département est dirigé par une conservatrice ou un conservateur qui assure les missions de base du musée – collectionner, conserver, exposer et publier – dans l'intérêt commun d'un patrimoine régional.

Depuis le 1^{er} février 2007 l'institution a mis en place, et fonctionne, selon une nouvelle gouvernance et selon les principes suivants.

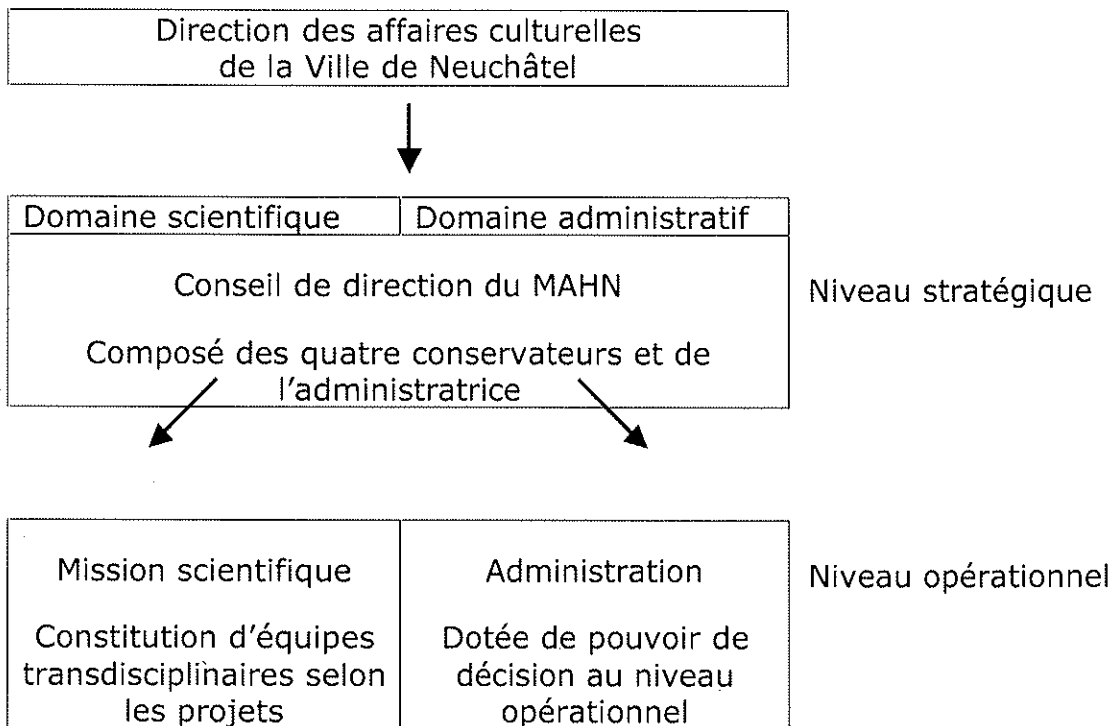
Dans le domaine des expositions, le changement le plus important réside dans la présentation d'une grande exposition temporaire, organisée à tour de rôle par chacun des départements, en collaboration avec les autres secteurs, suivant les thèmes ou les besoins.

A l'image de l'exposition « La Nature dans tous ses états », ouverte au public depuis 2006, d'autres projets d'expositions transdisciplinaires seront développés.

Le nouvel organigramme établit une séparation claire entre gestion scientifique du musée et gestion administrative. Il vise aussi à améliorer l'exécution des missions centrales du musée, en les plaçant sous la responsabilité d'une seule et même personne, l'administratrice, qui voit ainsi son champ d'action élargi.

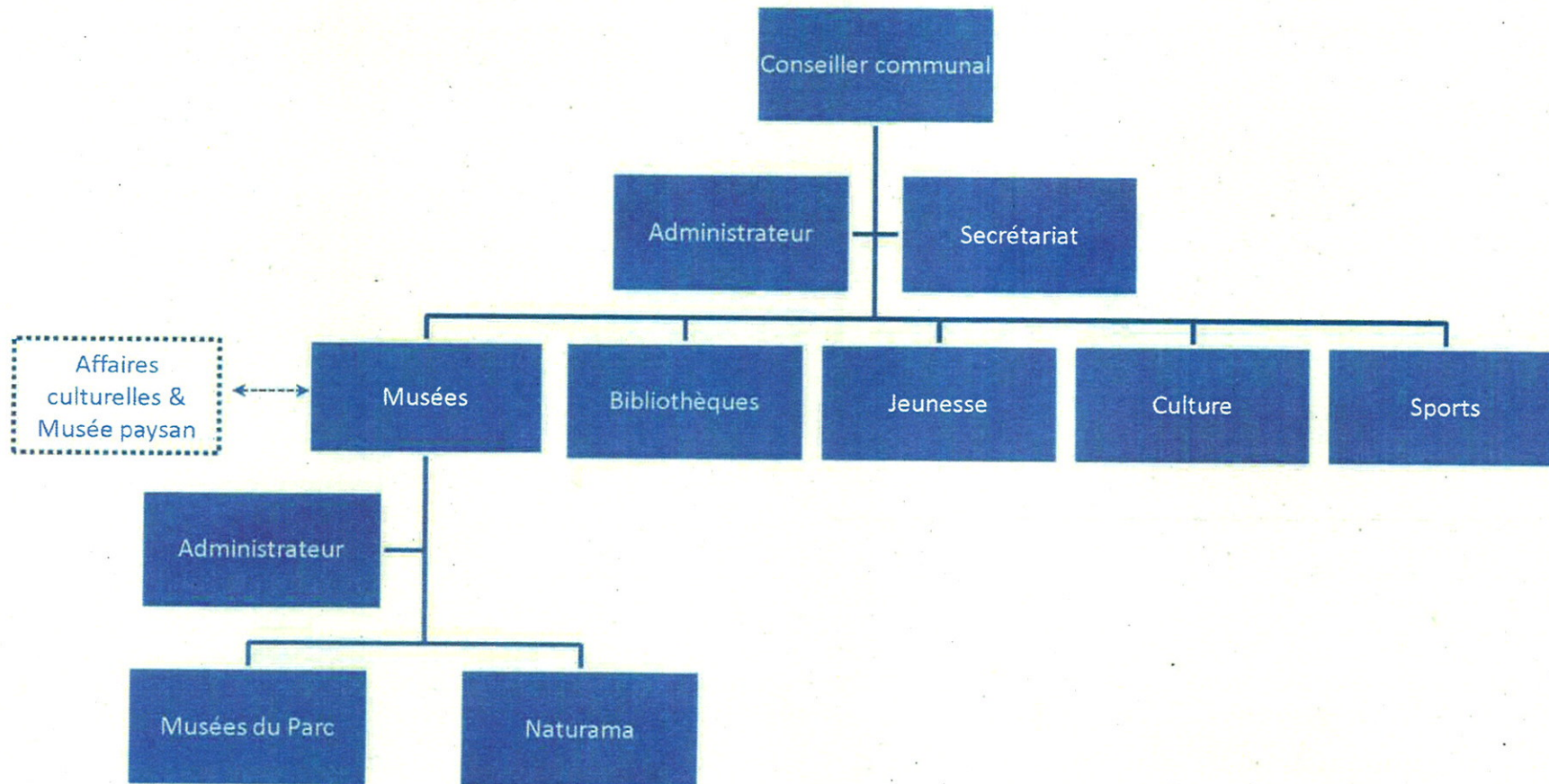
Lors d'un entretien entre le comité de direction, M. Tschopp (conservateur du département des beaux-arts) et Mme Knecht (administratrice du MAHN), il a été mis en évidence que la structure organisationnelle décrite ci-dessus donne satisfaction et que la mise en place de services transversaux s'est déroulée sans heurts. Globalement le collège de direction du MAHN tire donc un bilan positif de ces importants changements.

Nouvel organigramme du MAHN :

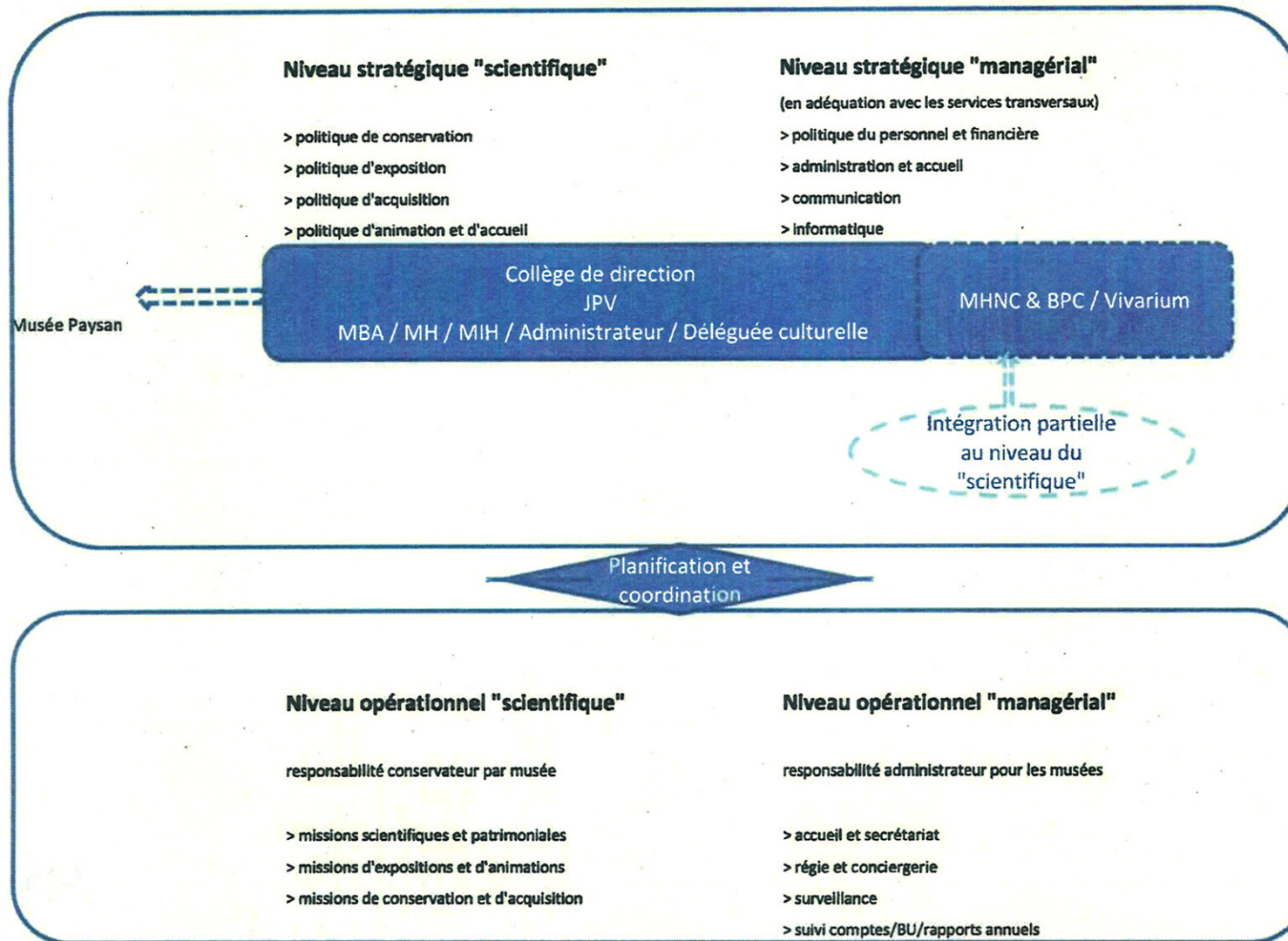


Organigramme hiérarchique dicastère

Annexe 2

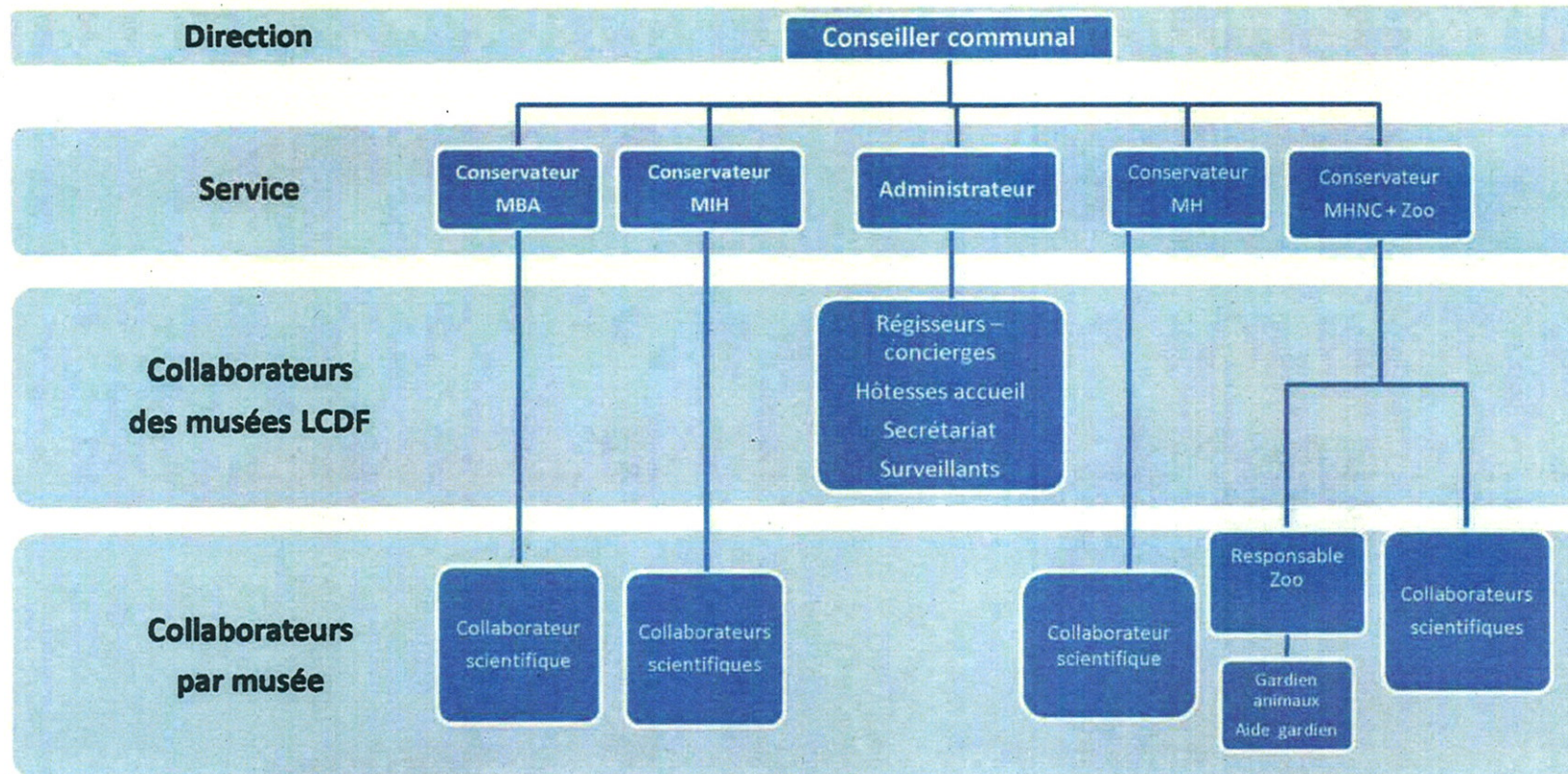


Organigramme fonctionnel musées Annexe 3a



Organigramme hiérarchique musées

Annexe 3b





MISE AU CONCOURS

Dans le cadre de l'organisation du dicastère et de la réorganisation des musées communaux, la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de :

Administrateur/trice du dicastère des Affaires culturelles, de la Santé, des Sports et de la Jeunesse

80 à 100%

Vos tâches :

- Directement subordonné au conseiller communal il appuie ce dernier dans la gestion financière du dicastère et dans la conduite de projets ;
- Coordination administrative des services du dicastère et appui dans leur organisation en étroite collaboration avec les chefs des services concernés ;
- Membre du comité de direction des musées et notamment responsable de la ;
 - o Gestion financière et administrative ;
 - o Gestion des ressources humaines ;
 - o Gestion des infrastructures ;
 - o Direction des secteurs transversaux.
- Représentation du dicastère et de la Ville dans certains organismes.

Votre profil :

Compétences professionnelles :

- Formation d'une haute école de gestion ou équivalent ;
- Expérience professionnelle dans un poste à responsabilités, dans la conduite d'équipe et dans la direction administrative et financière ;
- Expérience dans un domaine culturel ou muséal serait un atout ;
- Bonne connaissance des questions d'organisation et des institutions ;
- Excellente rédaction et bonne capacité d'expression ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Office), connaissances SAP serait un atout.

Compétences personnelles :

- Aisance à travailler aussi bien de manière indépendante qu'en équipe ;
- Capacité à gérer les priorités et sens aigu de l'organisation ;
- Capacité à prendre des décisions, à les motiver et à les appliquer ;
- Sens aigu de la communication, de la négociation et de la concertation
- Intérêt marqué pour les questions culturelles.

Nous offrons :

- Une implication dans la gestion communale en lien direct avec les autorités politiques et les directions de services ;
- Une activité variée et basée sur le défi ;
- Un cadre de travail agréable au sein d'une équipe dynamique ;
- Un traitement selon la réglementation en usage et les prestations sociales de l'Administration communale de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Entrée en fonction : Avril 2010 ou date à convenir.

Renseignements : Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Jean-Pierre Veya, directeur du Dicastère au 032/967 62 31 ou par email : jean-pierre.veya@ne.ch . Le rapport du Conseil communal relatif aux missions, à l'organisation et à la politique des musées est disponible sur www.chaux-de-fonds.ch .

Tous les postes mis au concours au sein de l'Administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidat-e-s sont prié-e-s d'adresser leur lettre de motivation, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 15 janvier 2010, au Service des ressources humaines, rue de la Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 11 novembre 2009.